

## ISABELLE COGITORE

### Flavius Josèphe et le rôle des femmes en politique, de Cléopâtre à Antonia

Pour qui veut réfléchir sur les femmes en action dans les domaines privés et publics, nombreuses sont les démarches possibles, tant le sujet est riche et se prête à des approches variées. J'ai ici fait le choix de partir d'un auteur, Flavius Josèphe, qui se trouve au confluent des mondes grec et romain, choix stratégique dans la mesure où la question de l'action des femmes et de leur place peut se poser en des termes féconds si on compare les deux mondes ; en effet, les femmes ont, dans les cités d'époque hellénistique et dans la sphère plus proprement romaine, des places et des rôles parfois différents, parfois semblables, en tout cas comparables si on fait montre de prudence et qu'on s'en tient à une étude précise des sources<sup>1</sup>.

Flavius Josèphe, en tant qu'il est précisément au confluent de ces deux mondes, offre le plus grand intérêt : ses contacts avec l'élite impériale romaine et sa proximité avec Vespasien, qui le loge près de lui<sup>2</sup>, lui permettent de connaître et de prendre en compte la situation propre au pouvoir romain. L'empereur Titus a de plus cautionné son œuvre<sup>3</sup>. Mais il est aussi, très probablement, un intime d'Agrippa II et, à ce titre, très proche des sphères politiques orientales<sup>4</sup>. Cette position ambiguë rend bien sûr nécessaire la plus grande prudence, même si on refuse de voir en Flavius Josèphe le tenant du régime flavien, ou le simple l'écho d'une vision officielle des faits<sup>5</sup> ; elle est aussi le gage d'une grande richesse dans les informations portées par les textes.

Par ailleurs, si l'historien affirme écrire les *Antiquités* juives pour un public grec (*AJI* 5.9), tous les spécialistes s'accordent à dire que le public romain est également sa cible<sup>6</sup>. C'est à ce titre que ses œuvres sont particulièrement intéressantes pour la question des femmes et c'est pour cette raison qu'il faudra garder en tête cette perspective pour tirer parti des analyses qui vont suivre : qui est vraiment destinataire de l'image des femmes dans ses œuvres ?

Certes, Flavius Josèphe n'a pas toujours bonne presse et son usage est délicat. La question de ses sources, épineuse, se pose de manière particulièrement aiguë pour la pé-

---

<sup>1</sup> Cette démarche est notamment celle d'un livre collectif à paraître, *Femmes influentes dans le monde hellénistique et à Rome*, dir. A. Bielman, I. Cogitore et A. Kolb.

<sup>2</sup> COTTON - ECK 2005, 37-39.

<sup>3</sup> CURRAN 2005, 73.

<sup>4</sup> MASON 2003, 559-563 claire mise au point sur la carrière de Flavius Josèphe.

<sup>5</sup> BEARD 2003, 556.

<sup>6</sup> MASON 2003, 565.

riode de la fin de la République, quoiqu'elle soit moins étudiée que pour les trois derniers livres des *Antiquités juives*. Le rapport à Nicolas de Damas est un point d'achoppement de nombreuses études sur ses sources et qui en reste souvent à un *non liquet*<sup>7</sup>. Autre problème, la position de Flavius Josèphe évolue, entre le *Bellum Iudaicum* et les *Antiquités juives*, particulièrement dans le rapport aux Romains, alors même que certains épisodes ou certains personnages capitaux sont présents dans les deux œuvres<sup>8</sup> : comment réagir face à ces éclairages souvent divergents ? Enfin, l'historien a souvent recours à des *topoi* qui mettent en jeu des thèmes classiques et des conventions génériques qui brouillent le sens et la portée des textes<sup>9</sup>.

Ainsi, on peut dire que l'intérêt qu'on trouve à lire Flavius Josèphe est proportionnel à la difficulté d'en tirer le meilleur parti, sans surinterprétation ni préjugé.

À titre d'exemple, on pourrait ainsi rappeler que les femmes sont chez lui souvent présentées selon un jour peu flatteur, voire totalement négatif<sup>10</sup>, conformément au *topos* qui veut qu'elles agissent en étant portées par leur nature incontrôlable : Cléopâtre en est l'archétype, femme poussée par une faim de richesses et de pouvoir, esclave de ses désirs (*AJ* XV 90-97), ou encore Mariamme qui est un infatigable ferment de discorde à la cour de son époux Hérode<sup>11</sup>. Ces *topoi* pourraient suffire à occuper la réflexion. Mais si on approfondit, comme il est de règle pour réussir à dépasser les barrières érigées par une rhétorique qui veut amener le lecteur à un point précis, on voit aussi chez Flavius Josèphe des éléments bien plus intéressants concernant les femmes. Ainsi, il souligne régulièrement le fait que l'action des femmes, quel que soit le jugement qu'on peut porter, est presque toujours motivée par l'intérêt de leur(s) fils, en prévision d'une succession dont les chemins ne sont pas toujours simples. Leur rôle dans la transmission du pouvoir et l'organisation de la succession est mis en valeur, comme lorsqu'Helena d'Adiabène, femme et sœur du roi Monobazus, manœuvre pour que son fils Izatès lui succède (*AJ* XX 17). La femme est alors la garante de l'*eugeneia*, et, comme on va le voir, elle représente souvent cette valeur<sup>12</sup>.

Autre élément à souligner : l'historien a le souci constant de penser la place des femmes en termes de hiérarchie entre elles, qu'il s'agisse de formes d'inégalités ou de parité, comme l'*isotimia* entre Mariamme et Salomé. Cette constatation m'a précisément mise sur la trace que je voudrais exposer ici, celle des réseaux qui, entre femmes de pouvoir, font circuler des informations et provoquent des décisions, par des canaux non officiels mais efficaces.

<sup>7</sup> TOHER 2003, 428.

<sup>8</sup> RAJAK 2007, 23-24.

<sup>9</sup> MADER 2000, 6 (et *passim*) souligne l'intérêt de l'étude des *topoi* hérités de la tradition gréco-romaine.

<sup>10</sup> Assez général sur cette tradition, EHRENKROOK 2011, 145-163.

<sup>11</sup> PARMENTIER 2006 sur les trahisons à la cour d'Hérode.

<sup>12</sup> GOODMAN 1988, 117.

À ce stade de mon enquête, trois réseaux sont apparus, dans le *Bellum Iudaicum* et dans les *Antiquités juives*, qui mettent en jeu des femmes de pouvoir, appartenant à des cours différentes, et qui permettent de penser l'action des femmes, entre monde hellénistique et monde romain, sur la période qui va de la fin de la République romaine aux premiers temps de l'Empire. Examinés avec prudence et précision, les textes qui les font apparaître rendent possibles quelques constatations sur le fonctionnement concret de semblables réseaux d'influence et d'action.

Un premier réseau existe entre Alexandra, fille d'Hyrcanus II et mère de Mariamme qui épouse Hérode le Grand, et Cléopâtre. Ce réseau transparait à deux occasions qui, de fait, sont liées : en 36-35 a.C., Hérode fait venir de Babylone un certain Ananel pour lui donner la charge de grand-prêtre, qu'Alexandra estime devoir revenir à son propre fils, Aristobule, parce qu'il est Hasmonéen. Outrée de cette décision, Alexandra écrit à Cléopâtre pour que celle-ci obtienne qu'Antoine oblige Hérode à donner la prêtrise à Aristobule :

ἐτετάρακτο δὲ καὶ χαλεπῶς ἔφερον τὴν ἀτιμίαν τοῦ παιδός, εἰ περιόντος ἐκείνου τῶν ἐπικλήτων τις ἀξιούται τῆς ἀρχιερωσύνης, καὶ γράφει Κλεοπάτρα μουσουργοῦ τινοῦ αὐτῇ συμπραγματευομένου τὰ περὶ τὴν κοιμῆν τῶν γραμμάτων αἰτεῖσθαι παρ' Ἀντωνίου τῷ παιδι τὴν ἀρχιερωσύνην<sup>13</sup>.

La lettre n'obtient pas dans un premier temps le résultat escompté par Alexandra, mais joue pour ainsi dire un rôle dramatique, car un ami d'Antoine, Q. Dellius, rencontre alors Aristobule en Judée et est frappé par sa grande beauté, ainsi que par celle de Mariamme sa sœur ; il en fait un tel éloge auprès d'Antoine que ce dernier, dont l'appétit érotique (selon Josèphe !) aurait été ainsi éveillé, demande à Hérode d'envoyer Aristobule en Egypte. C'est alors qu'Hérode consent à confier la grande prêtrise à Aristobule. Le résultat attendu par Alexandra est ainsi atteint, mais, si l'on s'en tient à la tonalité du récit par Josèphe, pour des raisons immorales et non grâce à l'efficacité des femmes.

Mais allons plus loin. Pour tenter d'analyser cet épisode, on peut remarquer que la lettre d'Alexandra est transmise par un chanteur, μουσουργοῦ τινοῦ, et ne passe donc pas par des canaux officiels ; elle entre dans le cadre de relations privées, alors même que le contenu de la lettre concerne des affaires hautement politiques. Le recours à un musicien en est le signe : peut-être s'agit-il d'un musicien itinérant, si on suppose l'existence d'artistes passant d'une cour à l'autre. En tout cas, il ne s'agit pas d'un messager « professionnel » ni officiel. Ce premier élément est à garder en mémoire pour comprendre le fonctionnement concret des réseaux féminins.

Ensuite, on peut se demander pour quelles raisons Alexandra ne s'adresse pas direc-

<sup>13</sup> J. *AJ* XV 24.

tement à Hérode, auprès de qui elle a bien évidemment accès, étant donnée sa place à la cour ; elle pouvait également passer par l'intermédiaire de sa fille Mariamme, mariée à Hérode et avec qui les relations ne se sont pas encore dégradées. Précisément, Mariamme elle-même intervient aussi auprès d'Hérode, dans le même sens que sa mère, sans que Flavius Josèphe ne précise si elle le fait de son propre chef ou sur demande de sa mère (*AJ XV 31*) ; l'historien signale cette intervention de Mariamme juste avant la décision prise par Hérode, signe peut-être de son efficacité.

Or Alexandra choisit d'agir par l'intermédiaire de Cléopâtre ; est-ce le signe d'une plus grande confiance dans le pouvoir de persuasion d'une reine d'Égypte, plus lointaine et puissante ? Il me semble que cette réponse n'est que partielle. Le fait qu'Alexandra ait ainsi recours à Cléopâtre, pour atteindre Hérode par le biais d'Antoine, doit plutôt être interprété comme le signe d'un élargissement des réseaux familiaux et même, plus largement, orientaux : l'appel à la reine d'Égypte vise le Romain Antoine, ainsi reconnu comme l'arbitre des discordes locales<sup>14</sup>. Alexandra déplace de cette manière le conflit en dehors des strictes frontières familiales, n'a pas recours à sa fille pour agir sur son gendre, mais va chercher, au-delà des frontières, deux autorités, la reine d'Égypte et le Romain Antoine, dans une démarche qui dépasse les intérêts locaux.

Le récit de Josèphe montre bien qu'Hérode lui-même, quand il apprend ce recours d'Alexandra à Cléopâtre, l'interprète comme une action politique destinée à lui nuire auprès de Cléopâtre : ἐπιβουλεύσαι λέγων τῇ βασιλείᾳ καὶ διὰ τῆς Κλεοπάτρας πράττειν. L'accusation est forte, si le verbe ἐπιβουλεύσαι est bien celui employé par Hérode ; en tout cas, l'expression montre bien le poids que Josèphe lui-même accorde à cette action d'Alexandra et l'interprétation qu'il lui donne. Le texte est clair : Hérode craint que l'intervention des Romains ne le dépouille à terme du pouvoir, au profit d'Aristobule.

Je ne m'arrêterai pas ici sur le fondement de cette crainte, pour m'en tenir à ce qui concerne Alexandra et Cléopâtre. Dans l'accusation qu'Hérode porte contre Alexandra, l'adverbe κρύφα a toute son importance : c'est le côté non officiel et caché de l'action d'Alexandra qui est condamné au premier chef. Du coup, la transmission de la lettre par un musicien fait sens : Alexandra a choisi un mode de communication privé et caché parce que sa démarche mettait en jeu des puissances extérieures à la cour d'Hérode, et que ce sont précisément ses liens personnels avec la reine d'Égypte qui permettent ce détour. On peut même penser que, ce réseau entre femmes étant connu, les communications d'Alexandra avec la cour d'Égypte étaient surveillées et que le recours à un message inhabituel pouvait être une manière de contourner cette surveillance.

Enfin, le dénouement de l'épisode est aussi intéressant: Hérode accorde la grande

<sup>14</sup> GOODMAN 1988, 32-33 sur le rôle des Romains, César puis Antoine, dans les affaires successorales de Judée. F. Millar a souligné l'intérêt que représenteraient des études sur les interactions entre les maisonnes d'Hérode et des empereurs romains, MILLAR 2007, 20.

prêtrise à l'Hasmonéen Aristobule, se rendant ainsi aux arguments de sa femme Mariamme, selon Josèphe : l'historien choisit donc d'accentuer le rôle joué par Mariamme, sans même s'arrêter à une éventuelle efficacité des pressions romaines. Il insiste sur l'importance d'une femme, Mariamme, plutôt que de présenter un royaume totalement sous la coupe des Romains. De fait, il centre ensuite son récit sur les règlements internes à la cour, en signalant qu'Hérode pardonne à Alexandra, mais en la plaçant sous surveillance, prisonnière dans son palais, sous bonne garde, n'ayant plus de vie privée ; le rôle joué par Cléopâtre est minoré, elle n'est guère plus que la destinataire de la lettre d'Alexandra, qui n'est qu'une péripétie du récit, et la réalité de son action auprès d'Antoine n'est pas soulignée ni développée<sup>15</sup>. On peut donc dire que l'épisode est résolument inscrit dans un contexte local, les rôles joués par Cléopâtre et Antoine sont mentionnés à titre dramatique, sans que leur efficacité soit considérée. Le réseau que nous pouvons voir transparaître entre Alexandra et Cléopâtre n'est pas au premier plan du récit.

Il apparaît de nouveau, dans la suite immédiate de cet épisode. La réconciliation entre Hérode et Alexandra n'est que façade, et cette dernière, enfermée dans son palais, écrit à Cléopâtre pour se plaindre de la situation. L'échange de courrier, sur le mode de transmission duquel Josèphe ne donne cette fois aucune information, se poursuit avec une réponse de la reine d'Égypte, offrant l'asile à Alexandra si elle réussit à s'enfuir :

*ἔπεμπεν οὖν παρὰ τὴν Κλεοπάτραν ἐν οἷς εἶη συνεχῆς ὄδυρομένη καὶ παρακαλοῦσα προσβοηθεῖν αὐτῇ κατὰ δύναμιν. ἡ δὲ λαθοῦσαν ἐκέλευσεν ἐπ' Αἰγύπτου σὺν τῷ παιδί πρὸς αὐτὴν ἀποδιδράσκειν. [46] ἐδόκει ταῦτα καὶ τεχνάζεται τοιαῦδε: δύο λάρνακας ὡς εἰς ἐκκομιδὴν νεκρῶν παρασκευασαμένη ταύταις αὐτὴν καὶ τὸν υἱὸν ἐνέβαλεν, ἐπιτάξασα τῶν οἰκετῶν τοῖς συνειδόσιν διὰ νυκτὸς ἐκφέρειν. ἦν δὲ τοῦντεῦθεν ἐπὶ θάλατταν ὁδὸς αὐτοῖς καὶ πλοῖον, ὃ διαπλεύσειν εἰς τὴν Αἴγυπτον ἔμελλεν, παρεσκευασμένον. [47] ταῦτα Σαββίῳ τῶν ἐκείνης φίλων Αἰσωπος οἰκέτης αὐτῆς ἀπαγγέλλει προπεσὼν ὡς εἰδοτὴ φράσαι. πυθόμενος δὲ Σαββίῳ, καὶ γὰρ ἦν ἐχθρὸς Ἡρώδου πρότερον, ὅτι τῶν ἐπιβουλευσάντων Ἀντιπάτρῳ κατὰ τὴν φαρμακείαν εἰς ἐνομιζέτο, τὸ μῖσος ὑπαλλάξεσθαι τῇ περὶ τὴν μήνυσιν εὐνοίᾳ προσεδόκησεν καὶ καταλέγει τῷ βασιλεῖ τὴν τῆς Ἀλεξάνδρας ἐπιβουλήν. [48] ὃ δὲ τὴν μὲν ἕως τῆς ἐγχειρήσεως ἕασας προελθεῖν ἐπ' αὐτοφώρῳ τοῦ δρασμοῦ συνέλαβεν, παρήκεν δὲ τὴν ἁμαρτίαν, χαλεπὸν μὲν οὐδέν, εἰ καὶ σφόδρα βουλομένῳ ἦν αὐτῷ, διαθεῖναι τολμήσας, οὐ γὰρ ἂν ἀνασχέσθαι Κλεοπάτραν αἰτίαν ἐπὶ τῷ πρὸς αὐτὸν μίσει λαβοῦσαν, ἐμφαίνων δὲ μεγαλοψυχίαν μᾶλλον ἐξ ἐπιεικείας αὐτοῖς συνεγνωκένα<sup>16</sup>.*

<sup>15</sup> C'est tout juste si Josèphe, pourtant proluxe quand il s'agit de condamner la reine d'Égypte, affirme qu'Antoine avait trop peur d'elle pour convoquer Aristobule et Mariamme dont Delliis lui a vanté la beauté... (XV 28).

<sup>16</sup> J. *AJ.* XV 45.

Flavius Josèphe développe ici un de ces passages dont il a le secret, presque rocambolesque, avec cette histoire de fuite d'Alexandra et son fils cachés dans des cercueils, qui iraient d'abord par route jusqu'à la mer puis seraient chargés sur un bateau pour aller en Egypte... Une trahison d'un ami d'Alexandra auprès du roi fait avorter l'affaire. Le fait que l'entreprise échoue signale bien la valeur purement dramatique de l'épisode, auquel on aurait du mal à donner une réalité historique affirmée.

Mais on peut néanmoins réfléchir sur l'épisode pour tenter de discerner le fonctionnement du réseau entre Alexandra et Cléopâtre, car, même si l'épisode est inventé, le réseau a pu exister et son existence même pouvait servir à donner corps au récit. Or, le fonctionnement du réseau est net : des lettres ont été échangées, des décisions ont été mises en œuvre pour préparer la fuite, des préparatifs ont été faits. En outre, si on en reste au niveau du récit, on peut considérer que le réseau a une efficacité, car Hérode, malgré la dénonciation, ne sévit pas contre Alexandra, par crainte de la réaction de Cléopâtre et, faut-il le dire, d'Antoine peut-être aussi<sup>17</sup>.

Un autre épisode démontre l'existence de ce réseau : quelque temps après cet épisode, Hérode, inquiet de la popularité grandissante du jeune Aristobule, le fait noyer (XV 53-56). Alexandra écrit alors à Cléopâtre pour l'en informer et cette dernière intervient auprès d'Antoine pour demander que la mort d'Aristobule soit vengée : on retrouve ici le même système de « billard à trois bandes », Alexandra écrivant à Cléopâtre pour que celle-ci fasse intervenir Antoine auprès d'Hérode (voire contre Hérode...). Il est particulièrement intéressant de regarder les arguments avancés par Cléopâtre pour pousser Antoine à l'action : Hérode a été fait roi par Antoine lui-même, il ne devrait donc pas se comporter ainsi envers ceux qui sont les vrais rois par la naissance :

Τὴν δ' Ἀλεξάνδραν ἤτησε μὲν οὐδὲν τῶν τοιούτων, αἰεὶ δὲ καὶ μᾶλλον ἢ μνήμη τοῦ κακοῦ παρέχουσα τὴν ὀδύνην ὀδυρτικὴν ἐποίει καὶ φιλόνεικον, καὶ γράφει τὴν ἐπιβουλὴν Ἡρώδου τῇ Κλεοπάτρᾳ καὶ τὴν ἀπώλειαν τοῦ παιδός. 63] ἢ δὲ καὶ πάλαι σπεύδουσα προσαρκέσαι δεομένη καὶ τὰς ἀτυχίας οἰκτείρουσα τῆς Ἀλεξάνδρας αὐτῆς ἐποιεῖτο τὸ πᾶν πρᾶγμα καὶ Ἀντώνιον οὐκ ἀνίει τίσασθαι τὸν φόνον τοῦ παιδὸς παροξύνουσα: οὐ γὰρ ἄξιον Ἡρώδην δι' αὐτοῦ καταστάντα βασιλέα τῆς οὐδὲν προσηκούσης ἀρχῆς εἰς τοὺς ὄντως βασιλεῖς τοιαύτας ἐπιδείκνυσθαι παρανομίας<sup>18</sup>.

De manière indirecte, c'est l'argument d'*eugeneia* que porte Cléopâtre, même si, il faut le reconnaître, Antoine n'est peut-être le mieux à même de l'apprécier... Il faut supposer que Flavius, en mettant cet argument dans la bouche de Cléopâtre, la fait s'adresser à Antoine comme à un roi égyptien, sans tenir compte de sa naissance romaine ; plus simplement, on peut considérer que l'historien traite ici Antoine comme un personnage

<sup>17</sup> Mais le texte est très corrompu sur cette fin du XV 48.

<sup>18</sup> J. *AJ* XV 62.

de ce roman oriental... Quoi qu'il en soit, l'argument portant sur la haute naissance des rois est important et peut être utilisé pour comprendre le fonctionnement du réseau qui unit Alexandra et Cléopâtre, car il serait logique de penser que semblable argument, qui oppose Hérode, créé roi par les Romains, et Aristobule, Hasmonéen par sa mère, ait été avancé par Alexandra elle-même auprès de Cléopâtre : argument de femme, la haute naissance est un argument de reine. Le fait de partager une haute naissance est ce qui rassemble Alexandra et Cléopâtre, et forme, pour ainsi dire, la base de leur réseau.

Quelle efficacité obtient le réseau dans cet épisode ? Il semble que, dans un premier temps, un résultat se produise : Hérode est convoqué par Antoine et se rend à la convocation. Mais, grâce à de nombreux cadeaux, il retourne Antoine en sa faveur au point que celui-ci conseille à Cléopâtre plus de retenue dans les affaires politiques :

οὐ γὰρ ἔφη καλῶς ἔχειν Ἀντώνιος βασιλέα περὶ τῶν κατὰ τὴν ἀρχὴν γεγενημένων εὐθύνας ἀπαιτεῖν: οὕτως γὰρ ἂν οὐδὲ βασιλεὺς εἶη: δόντας δὲ τὴν τιμὴν καὶ τῆς ἐξουσίας καταξιώσαντας ἕαν αὐτῇ χρῆσθαι. τὸ δ' αὐτὸ καὶ τῇ Κλεοπάτρα μὴ πολυπραγμονεῖσθαι τὰ περὶ τὰς ἀρχὰς συμφέρειν<sup>19</sup>.

Dans ce bref passage, deux points sont à retenir : Antoine ne se rend pas aux arguments de Cléopâtre et les renverse totalement, repoussant le raisonnement fondé sur l'*eugeneia* pour lui opposer un raisonnement fondé sur l'exercice du pouvoir. En effet, selon lui, il n'est pas bon de demander des comptes à un roi, ce qui fragiliserait son pouvoir et, indirectement, celui des Romains, pour avoir mal jugé Hérode et lui avoir confié à tort le pouvoir. Antoine répond, pour ainsi dire, en Romain maître des lieux, quand Cléopâtre raisonnait en reine issue d'un système dynastique. Il est alors cohérent qu'Antoine, agissant toujours en Romain, renvoie Cléopâtre parmi les femmes, à une place éloignée de la politique, *μη πολυπραγμονεῖσθαι τὰ περὶ τὰς ἀρχὰς*.

Ces deux épisodes, si fantaisistes qu'ils puissent être, offrent donc malgré tout des éclairages utiles : les deux femmes, depuis une position élevée quoique différente, entretiennent une correspondance, qui peut passer par des canaux secrets, dans laquelle elles partagent des informations et grâce à laquelle elles peuvent élaborer une stratégie commune, destinée à maintenir et faire perdurer le système dynastique auquel elles ont part. Les ombres et difficultés que contiennent ces épisodes peuvent provenir du récit fait par Hérode lui-même, que Josèphe signale juste après (*AJ XV 77-79*) et dans lequel il fait totale allégeance à Antoine. Mais l'existence et les quelques détails de fonctionnement du réseau ne sont pas nécessairement inventés : ce réseau fait partie du récit et le rend crédible, argument pour que nous admettions son existence.

<sup>19</sup> J. *AJ XV* 76.

Autour d'Hérode, le récit de Flavius Josèphe dessine un autre réseau féminin, qui nous entraîne cette fois plus loin géographiquement, en unissant Salomé, sœur d'Hérode, à Livie<sup>20</sup>. Salomé est un personnage important dans le *Bellum Iudaicum* et dans les *Antiquités Juives*. Elle apparaît quand Hérode, se rendant à une convocation d'Antoine, remet au mari de celle-ci, Joseph, la garde de Mariamme et le charge de la tuer s'il ne revenait pas (*BJ* I 441 et *AJ* XV 65). Après la mort de Joseph son mari, Salomé, restée veuve, entend se remarier avec Syllaëus l'Arabe, de haut rang. Elle s'adresse alors à Livie pour que celle-ci intervienne auprès d'Hérode et lui fasse accepter cette union (*BJ* I 566). Là encore, comme dans le cas des relations entre Alexandra et Hérode, on peut se demander pourquoi Salomé ne s'adresse pas directement à son frère, mais fait passer sa demande par l'intermédiaire de Livie, de nouveau dans ce système que j'ai appelé « billard à trois bandes ». On note cependant une différence notable : cette fois, la présence de Rome est plus directe, puisque c'est à une femme romaine que Salomé demande appui, sans qu'on puisse préjuger des moyens d'actions de Livie auprès d'Hérode, puisque l'affaire semble se situer dans les années qui précèdent Actium. Il ne semble pas attendu que Livie intercède auprès d'Antoine pour agir sur Hérode et Octave n'est pas en mesure de le faire non plus, si cette chronologie est juste.

Est-ce pour cette raison que Salomé n'obtient pas gain de cause et qu'Hérode la marie par la contrainte à un de ses amis, Alexas (*BJ*. I 566) ? Impossible de l'affirmer.

Mais ce réseau est cependant de nouveau à l'œuvre un peu plus tard, dans une affaire assez incroyable, une fois encore, que Flavius Josèphe raconte à la fois dans les *Antiquités Juives* et dans le *Bellum Iudaicum*. On apporte à Hérode une lettre d'une affranchie de Livie, Acme<sup>21</sup>, qui dénonce Salomé dont elle aurait trouvé, parmi la correspondance de Livie, une lettre comportant des accusations contre Hérode. Mais, toujours selon Josèphe dans le *BJ*, tout cela n'est qu'une manœuvre d'Antipater, fils d'Hérode, qui a corrompu Acme pour nuire à Salomé :

Μετὰ δὲ ταῦτα καὶ κατὰ Σαλώμης ἐπιβουλος Ἀντίπατρος εὕρισκεται: τῶν γὰρ Ἀντιφίλου τις οἰκετῶν ἤκεν ἐπιστολὰς κομίζων ἀπὸ Ῥώμης παρὰ Λιουίας θεραπαινίδος Ἀκμῆς τοῦνομα. καὶ παρὰ μὲν ταύτης ἐπέσταλτο βασιλεῖ τὰς παρὰ Σαλώμης ἐπιστολὰς ἐν τοῖς Λιουίας εὐρηκεῖν γράμμασιν, πεπομφένοι δὲ αὐτῷ λάθρα δι' εὐνοίαν. 642] αἱ δὲ τῆς Σαλώμης λοιδορίας τε τοῦ βασιλέως περιεῖχον πικροτάτας καὶ κατηγορίαν μεγίστην. ταύτας δὲ πλάσας Ἀντίπατρος καὶ τὴν Ἀκμὴν διαφθείρας ἐπεισεν Ἡρώδῃ πέμψαι<sup>22</sup>.

<sup>20</sup> MATTHEWS 1999, 200 sur la relation de « patronage » entre Livie et Salomé.

<sup>21</sup> KOKKINOS 2007b, 229.

<sup>22</sup> J. *BJ* I 641.

Mais l'histoire est plus complexe dans les *Antiquités juives* : un ami d'Hérode présent lors de l'arrivée du messager s'aperçoit que l'esclave qui apporte la lettre d'Acmé en cache une autre, cousue dans la doublure de son vêtement ! Or cette lettre, adressée par Acmé à Antipater, permet de déjouer tout le stratagème : Acmé y déclare avoir, conformément à l'ordre d'Antipater, écrit la prétendue lettre de Salomé à Livie et l'avoir transmise à Hérode comme convenu pour provoquer la mort de Salomé (*AJ* XVII 137). Suit même la citation de la lettre, supposée écrite par Salomé à Livie, mais en réalité de la main d'Acmé :

ἦν δὲ ἡ παρὰ τῆς Σαλώμης δοκοῦσα εἶναι πρὸς τὴν δέσποιναν αὐτῆς ὑπ' Ἀντιπάτρου ἐπ' ὀνόματι τῷ Σαλώμης ὅσα γοῦν ἢ διάνοια θέλοι ὑπηγορευμένη, λέξει δὲ συνέκειτο αὐτῆς<sup>23</sup>.

Le fonctionnement du réseau entre Salomé et Livie se dessine donc, entre les lignes de cette histoire digne d'un romain feuilleton du XIX<sup>ème</sup> siècle : si l'on écarte les indications rocambolesques, demeurent cependant quelques éléments qui ont toute chance d'être réels : Salomé et Livie ont l'habitude de correspondre par lettres ; elles conservent des copies de ces lettres, sans doute rangées et organisées, puisque Acmé déclare avoir trouvé « la lettre de Salomé dans la correspondance de Livie », τὰς παρὰ Σαλώμης ἐπιστολὰς ἐν τοῖς Λιυίας εὐρηκέναι γράμμασιν ; des affranchies, comme Acmé, ont accès à cette correspondance et servent sans doute de secrétaires, assez instruites pour non seulement écrire et copier, mais encore pour forger des faux, « à la manière de ».

On retrouve donc ici tous les traits des « bureaux » impériaux, mais aussi des personnages importants des mondes grec et romain, et un fonctionnement sans doute aussi clairement établi, à la seule différence que cela reste principalement dans un monde de femmes : on s'écrit entre reines (ou sœurs, mères de rois), et le secrétariat est féminin. Le réseau féminin double ainsi les réseaux masculins et officiels. Certes, la dimension théâtrale de l'affaire et le récit dramatisé de Flavius Josèphe rappellent la nécessité de la prudence dans l'interprétation de l'épisode, dont la véracité n'est pas certaine ; par exemple, quelle est la probabilité qu'une affranchie de Livie écrive au roi Hérode pour lui dénoncer Salomé, par une lettre dont Josèphe est supposé reproduire la teneur (*AJ* XVII 139) ? Même dans le cadre d'une manœuvre imaginée par Antipater pour nuire à Salomé, était-ce bien le meilleur moyen ? Pourtant, l'existence de la correspondance entre Salomé et Livie n'est pas mise en question et son fonctionnement semble même si bien installé qu'elle a pu être utilisée dans le stratagème (qu'il soit vrai ou inventé par Josèphe). De ce fait, on peut avancer l'hypothèse que le recours, précisément, au réseau de correspondance entre Salomé et Livie peut donner du corps au stratagème d'Antipater

<sup>23</sup> J. *AJ* XVII 138.

et l'inscrire dans une pratique connue ; dans ce cas, Antipater utiliserait l'existence de ce réseau pour cet acte de désinformation et d'espionnage.

On peut en outre s'appuyer sur le contenu supposé de la lettre de Salomé à Livie, qui transmettrait des griefs de Salomé envers son frère : *αἱ δὲ τῆς Σαλώμης λοιδορίας τε τοῦ βασιλέως περιείχον πικροτάτας καὶ κατηγορίαν μεγίστην* (BJ I 642). Le fonctionnement est semblable à ce que nous avons vu dans la correspondance entre Alexandra et Cléopâtre, quand Alexandra se plaint d'Hérode à la reine.

Enfin, du fait que ce réseau fait intervenir Livie, on peut tirer quelques éléments de réflexion : par rapport au premier réseau examiné et qui mettait en jeu deux femmes orientales, Alexandra et Cléopâtre, celui-ci offre la nouveauté, considérable, de relier une femme orientale et une femme romaine. Or, ce que nous voyons du fonctionnement de ce réseau ne diffère en rien de ce que nous avons vu pour Alexandra et Cléopâtre : on peut donc poser comme hypothèse que les fonctionnements hellénistiques sont tout simplement transposés dans une dimension qui désormais inclut Rome. En outre, si on rappelle que le réseau Alexandra/Cléopâtre avait pour but, entre autres, d'agir sur Antoine, il est clair que la disparition d'Antoine et de Cléopâtre a pu permettre le développement du réseau Salomé/Livie<sup>24</sup>. On peut ainsi émettre l'hypothèse d'une succession chronologique des réseaux, s'appuyant sur des paris politiques quant à la longévité de tel ou tel personnage.

Cette hypothèse est appuyée par la mise en relief d'un troisième réseau discernable dans les écrits de Flavius Josèphe, cette fois entre Bérénice et Antonia<sup>25</sup> minor. La situation est un peu différente de ce que l'on a vu précédemment, d'abord parce que l'historien ne transmet aucune information concernant le fonctionnement concret de ce réseau, rien sur une éventuelle correspondance par exemple, mais aussi parce que le lien entre les deux femmes n'est pas utilisé dans le récit au moment où il est en action : Josèphe n'en parle pas du vivant de Bérénice, mais en fait état *a posteriori* pour préciser la situation d'Agrippa I, son fils, quand il est à Rome auprès de Drusus<sup>26</sup>:

Ἀγρίππας ἐν Ῥώμῃ διατῶμενος καὶ ὁμοτροφίας καὶ συνηθείας αὐτῷ πολλῆς γενομένης πρὸς Δροῦσον τὸν Τιβερίου τοῦ αὐτοκράτορος υἱὸν καὶ Ἄντωνιά τῆ Δροῦσου τοῦ μεγάλου γυναικὶ εἰς φιλίαν ἀφίκετο, Βερενίκης τῆς μητρὸς τιμωμένης παρ' αὐτῆ καὶ προαγωγῶν ἡξιοκείας τὸν υἱόν<sup>27</sup>.

<sup>24</sup> Signalons que ces réseaux, que j'examine ici particulièrement sous l'angle de la correspondance et des modes d'action, sont également économiques ; voir par exemple AJ XVIII 31 Salomé légua à Livie sa toparchie de Jamnia ainsi que d'autres terres fertiles.

<sup>25</sup> Antonia l'aînée a également pu être concernée, selon MATTHEWS 1999, 201.

<sup>26</sup> ΚΟΚΚΙΝΟΣ 1998, 271-275.

<sup>27</sup> J. AJ. XVIII 143.

C'est parce que Bérénice était amie d'Antonia qu'Agrippa va trouver auprès d'elle appui et aide à Rome<sup>28</sup>. Josèphe signale alors, à ce moment les aspects économiques des liens qui avaient existé entre les deux femmes, comme le legs d'esclaves fait par Berenice à Antonia par testament (*AJ* XVIII,156) et surtout, quand Agrippa est face à de grosses difficultés financières et doit rembourser de fortes sommes, Antonia lui vient en aide, par fidélité au souvenir de Bérénice<sup>29</sup>:

ἡ δὲ Βερενίκης τε μνήμη τῆς μητρὸς αὐτοῦ, σφόδρα γὰρ ἀλλήλαις ἐχρῶντο αἶδε αἰ γυναῖκες, καὶ αὐτῶ ὁμοτροφίας πρὸς τοὺς ἀμφὶ Κλαύδιον γεγενημένης, δίδωσι τὸ ἀργύριον, καὶ αὐτῶ ἀποτίσαντι τὸ χρέος ἀνεπικώλυτος ἦν ἡ φιλία τοῦ Τιβερίου<sup>30</sup>.

C'est donc pour ainsi dire par reflet que le réseau Bérénice/Antonia transparait dans le récit. Peut-être est-ce la raison pour laquelle Flavius Josèphe ne brode pas de roman autour de ce lien, ou par prudence envers la famille d'Agrippa dont l'historien est proche.

Mais on peut, à partir de cet élément, avancer quelques hypothèses sur la date à laquelle ce réseau a pu prendre forme. La mère de Bérénice était Salomé, que nous avons vue liée à Livie : il est donc peu probable que le réseau Bérénice/Antonia dérive de celui de Salomé/Livie. Les rapports entre Livie et Antonia sont, comme on le voit chez les historiens latins, présentés comme empreints de prudence et certes pas de connivence ; on peut douter que leurs amitiés aient été communes, si tant est d'ailleurs qu'il faille parler d'amitié, car, comme nous l'avons vu, ce sont plutôt des relations diplomatiques et politiques s'appuyant sur les outils féminins.

Il faut donc chercher ailleurs la source de ce réseau. On sait (*BJ* I 244) qu'Antoine avait été l'hôte d'Antipater lors de l'expédition qu'il avait menée en Judée avec Gabinius ; cet Antipater est le père de Salomé, donc le grand-père de Bérénice. On peut, avec prudence, proposer de voir ici la source du réseau entre Bérénice et Antonia, poursuivant aux générations suivantes les liens entre Antipater et Antoine. Ainsi se dessinerait, dans le temps, un passage de relais qui mènerait d'Antipater à Salomé et de Salomé à Bérénice puis à Agrippa, d'un côté, et, de l'autre, d'Antoine à Antonia minor. Cette hypothèse est certes fragile, ne serait-ce qu'en raison de l'inscription dans un temps long et, qui plus est, marqué par la guerre civile romaine et par l'éviction d'Antoine à Actium. Mais précisément, la réflexion sur la durée peut permettre d'avancer un peu : si on suppose l'existence de plusieurs réseaux, dont certains sont actifs et d'autres restent dormant en fonction des événements, la longue durée de leur vie surprend moins. Si Salomé a « activé » son réseau avec Livie, dans l'épisode vu plus haut, elle ne semble pas

<sup>28</sup> Sur l'attitude d'Antonia envers les élites étrangères à Rome, BOWERSOCK 2005, 58-59.

<sup>29</sup> Rappelons aussi que Bérénice a légué ses biens à Antonia et non à Livie, cf. KOKKINOS 1998, 275.

<sup>30</sup> *J. AJ* XVIII 165.

avoir fait de même du réseau avec Antonia : il s'agit alors d'un réseau dormant, d'une part peut-être parce qu'il ne devient actif qu'une fois qu'il unit des femmes, et donc une fois qu'Antoine l'a en quelque sorte légué à Antonia ; et d'autre part parce que, du vivant de Salomé, Livie jouit d'une position bien plus forte et plus intéressante que celle d'Antonia. Salomé meurt en 10 p.C. À cette date, Livie, épouse d'Auguste, a eu le temps de conforter sa position aux côtés du *Princeps*. Il est donc peu surprenant qu'aucune trace, à cette date, ne transparaît d'un réseau entre Salomé ou sa fille Bérénice et Antonia. Rappelons en outre que, depuis la mort de Drusus en 9 a.C., Antonia reste dans l'ombre de Livie, y compris lors de la mort de Germanicus, comme l'a montré Tacite. Or, après la mort de Livie, Antonia joue un rôle de plus en plus important à Rome, ce qu'illustre par exemple son action lors de la conspiration de Séjan en 31 p.C. Et, précisément dans ces années-là, Agrippa est présent à Rome. De ce fait, on peut considérer que c'est à ce moment-là qu'il active ou réactive le réseau existant entre Salomé puis Bérénice et Antonia, afin d'en bénéficier lui-même.

Ces réflexions et hypothèses vont donc bien dans le sens d'une succession chronologique des réseaux entre femmes, en rapport avec les rythmes et accidents de la politique romaine, selon la position de force de telle ou telle femme de la cour impériale romaine.

Reprenant les éléments avancés ci-dessus, je propose l'évolution suivante : Hérode, à la fin de la République, est proche d'Antoine, puis se rallie à Octave après Actium ; cela peut être mis en lien avec la disparition du réseau Alexandra/Cléopâtre, auquel fait suite le réseau Salomé/Livie, conforme aux évolutions du pouvoir à Rome et à la place éminente de Livie auprès d'Octave puis d'Auguste. Par la suite, quand Antonia devient la figure féminine dominante de la cour romaine, sous Tibère, le réseau Bérénice/Antonia prend le relais.

Cette évolution amène d'autres questions : l'absence de traces d'un réseau Bérénice/Livie, qui aurait pris la suite de celui entre Salomé, mère de Bérénice, et Livie pourrait s'expliquer par un choix de Bérénice, qui active un réseau avec Antonia, respectant en cela le réseau masculin qui liait son grand-père Antipater à Antoine. Dans ce cas, le réseau féminin serait en quelque sorte la déclinaison féminine d'un réseau masculin, qui reprend une composante masculine avec Agrippa/Antonia.

Enfin, il est important de souligner le basculement géographique que ces trois réseaux semblent illustrer, qui voit le centrage sur l'orient (Judée-Egypte) remplacé par une prise en compte plus directe de Rome, dans des réseaux où une femme orientale est en lien avec une femme de la famille impériale julio-claudienne. Le tournant politique de la bataille d'Actium semble ainsi avoir des répercussions sur ces pratiques politiques particulières.

Cependant, on retiendra également que, même avec ce déplacement géographique, les pratiques caractéristiques des cours hellénistiques se perpétuent et que les femmes romaines s'inscrivent dans ce fonctionnement de réseaux féminins hellénistiques, sans

qu'il soit possible de voir des changements qui seraient dus à l'élément romain ; le fonctionnement reste le même, alors même que le cadre, géographique et politique, a changé et a pris les dimensions de l'empire romain<sup>31</sup>.

On le voit, la lecture de Flavius Josèphe, si on se dégage de tout l'apparat romanesque qui plaît à cet auteur, permet malgré tout quelques hypothèses sur la question de l'action des femmes. Le plus grand intérêt de cet enquête est, à mon sens, la continuité qui se fait jour entre la période hellénistique et la période impériale romaine, dans des pratiques qui font partie d'une culture politique féminine commune. Aussi trouvons-nous ici un élément de réponse à la question, posée en préambule de cette rapide étude, de savoir qui est le public destinataire de cette peinture des femmes en action. Pour ce qui concerne l'action des femmes par l'intermédiaire de réseaux officieux, parfois fondés sur une correspondance et appuyés sur des bases économiques, un historien comme Flavius Josèphe ne voit aucune rupture entre l'orient et l'occident, entre les royaumes orientaux et le principat julio-claudien<sup>32</sup>.

---

<sup>31</sup> On peut étendre cette réflexion en amont, en direction des dynasties séleucides par exemple, comme l'a fait DREYER 2011, 45-57 ; ou pour la place des Amis royaux, SAVALLI - LESTRADE 2003, 64-65 ; plus ancien, mais encore intéressant pour la largeur de vues, MACURDY 1932.

<sup>32</sup> On peut rapprocher cette constatation de celle que fait VAN BREMEN 2003, 326, pour qui les fonctionnements civiques et royaux sont en interaction et non en contradiction ; son approche qui remet en question les limites entre privé et public, VAN BREMEN 1996, 152-156, est très féconde sur cette question des réseaux féminins et mériterait d'être développée.

BIBLIOGRAPHIE

BEARD 2003

M. BEARD, *The Triumph of Flavius Josephus*, in W. J. DOMINIK - A. J. BOYLE (cur.), *Flavian Rome: culture, image, text*, Leiden 2003, 543-558.

BOWERSOCK 2005

G. BOWERSOCK, *Foreign Elites at Rome*, in J. EDMONDSON (cur.), *Flavius Josephus and Flavian Rome*, Oxford 2005, 53-62.

COTTON - ECK 2005

H. M. COTTON - W. ECK, *Josephus' Roman Audience: Josephus and the Roman Elites*, in J. EDMONDSON (cur.), *Flavius Josephus and Flavian Rome*, Oxford 2005, 37-52.

CURRAN 2005

J. CURRAN, 'The Long Hesitation': *Some Reflections on the Romans in Judaea*, « Greece & Rome » Second Series LII (2005), 70-98.

DREYER 2011

B. DREYER, *How to become a «Relative» of the King: Careers and Hierarchy an the Court of Antiochus II*, « AJPh » CXXXII 1 (2011), 45-57.

EHRENKROOK 2011

J. VON EHRENKROOK, *Effeminacy in the Shadow of Empire: The Politics of Transgressive Gender in Josephus Bellum Iudaicum*, « Jewish Quarterly Review » CI 2 (2011), 145-163.

GOODMAN 1988

M. GOODMAN, *The Ruling Class of Judea: the Origins of the Jewish Revolt against Rome A. D. 66-70*, Cambridge 1988.

KOKKINOS 1998

N. KOKKINOS, *The Herodian Dynasty: Origins, Role in Society and Eclipse*, Sheffield 1998.

KOKKINOS 2007a

N. KOKKINOS (cur.), *The world of the Herods*: volume 1 of the International Conference «The World of the Herods and the Nabataeans» held at the British Museum, 17-19 April 2001» (Coll. Oriens et Occidens, 14), Stuttgart 2007.

KOKKINOS 2007b

N. KOKKINOS, *The Royal Court of the Herods*, in N. KOKKINOS (cur.), *The world of the Herods*: volume 1 of the International Conference «The World of the Herods and the Nabataeans» held at the British Museum, 17-19 April 2001» (Coll. Oriens et Occidens, 14), Stuttgart 2007, 279-303.

MACURDY 1932

G. H. MACURDY, *Hellenistic queens: a study of woman-power in Macedonia, Seleucid Syria, and Ptolemaic Egypt*, Baltimore 1932.

## MADER 2000

G. MADER, *Josephus and the Politics of Historiography: Apologetic and Impression Management in the «Bellum Judaicum»* (Coll. Mnemosyne, 205), Leiden 2000.

## MASON 2003

ST. MASON, *Flavius Josephus in Flavian Rome: reading on and between the Lines*, in W. J. DOMINIK - A. J. BOYLE (cur.), *Flavian Rome: culture, image, text*, Leiden 2003, 559-589.

## MATTHEWS 1999

S. MATTHEWS, *Ladies' Aid: Gentile Noblewomen as Saviors and Benefactors in the «Antiquities»*, «The Harvard Theological Review» XCII 2 (1999), 199-218.

## MILLAR 2007

F. MILLAR, *An Overview of the Herodian World*, in N. KOKKINOS (cur.), *The world of the Herods: volume 1 of the International Conference «The World of the Herods and the Nabataeans» held at the British Museum, 17-19 April 2001»* (Coll. Oriens et Occidens, 14), Stuttgart 2007, 20-28.

## PARMENTIER 2006

E. PARMENTIER, *Ruses, secrets et mensonges à la cour du roi Hérode : l'interprétation de Flavius Josèphe*, in H. OLLIVIER (cur.), *Ruses, secrets et mensonges chez les historiens grecs et latins*, Lyon 2006, 203-212.

## RAJAK 2007

T. RAJAK, *The Herodian Narratives of Josephus*, in N. KOKKINOS (cur.), *The world of the Herods: volume 1 of the International Conference «The World of the Herods and the Nabataeans» held at the British Museum, 17-19 April 2001»* (Coll. Oriens et Occidens, 14), Stuttgart 2007, 23-53.

## SAVALLI-LESTRADE 2003

I. SAVALLI-LESTRADE, *La place des reines à la cour et dans le royaume à l'époque hellénistique*, in A. Bielman - R. Frei-Stolba - O. Bianchi (cur.), *Les femmes antiques entre sphère privée et sphère publique: actes du diplôme d'études avancées, Universités de Lausanne et Neuchâtel, 2000-2002*, Neuchâtel 2003, 59-76.

## TOHER 2003

M. TOHER, *Nicolaus and Herod in the Antiquitates Judaicae*, «HSCP» CI (2003), 427-447.

## VAN BREMEN 2003

R. VAN BREMEN, *Family Structures*, in A. ERSKINE (cur.), *A companion to the Hellenistic World*, Oxford 2003, 313-330.

## VAN BREMEN 1996

R. VAN BREMEN, *The Limits of Participation: Women and Civic Life in the Greek East in the Hellenistic and Roman Periods*, Amsterdam 1996.